



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 9 mai 2023

Accompagner les militaires blessés et leurs familles : présentation du Plan 2023-2027 par Patricia Miralles, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et la Mémoire.

- **Ce mercredi 10 mai 2023 à 13h30, Patricia Miralles secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire présentera le nouveau plan d'accompagnement des blessés militaires et de leurs familles du ministère des Armées, à l'Hôtel national des Invalides, dans les salons du Gouverneur militaire de Paris.**
- **Sur inscription, la présentation du plan est ouverte au monde combattant, agents du ministère, élus et journalistes.**

La journée de présentation du plan sera organisée comme suit :

- Un petit déjeuner de travail sur le parcours global des blessés avec les équipes de la cellule d'aide aux blessés de l'Armée de Terre (CABAT).

Les cellules d'aide aux blessés des armées sont des structures centrales dans la prise en charge des blessés militaires, intervenant dès l'occurrence de la blessure pour les militaires en service mais aussi auprès des familles de militaires décédés en services. Elles assurent le lien avec l'ensemble des acteurs intervenant dans le parcours du blessé (ou des familles), qu'ils soient institutionnels, privés ou associatifs. Ce sont des cellules centrales dans la construction et la bonne coordination du parcours du blessé, notamment en ce qui concerne le suivi de la réhabilitation et reconversion professionnelle des militaires blessés.

- Une rencontre avec des blessés au cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides, la reconstruction par le sport occupant une place importante dans le nouveau plan.

Rattachée à l'Institution nationale des Invalides (INI), le Cercle sportif de l'institution nationale des Invalides (CSINI) a été ouvert en 1966. Il permet à des personnes handicapées, notamment à la suite d'une blessure ou d'un accident de la vie, qu'ils soient pensionnaires, hospitalisés de l'Institution ou externes, militaires ou civils, de pratiquer, après la phase de rééducation, différents sports en loisir ou en compétition. Il compte aujourd'hui environ 350 adhérents et ses athlètes vont de la pratique de loisir au haut niveau, avec 141 médaillés paralympiques. Pour Patricia Miralles, « le cercle sportif de l'INI démontre, à l'image du centre national des sports de la défense, tout ce que le sport peut apporter dans la reconstruction des blessés, et tout particulièrement de nos militaires. »

- La présentation du plan.

Mercredi 10 mai 2023

Lieu : Paris (75)

Séquence 1 : CABAT

Hors presse

09h : Petit déjeuner de travail avec les équipes de la CABAT

Séquence 2 : Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides

Toute presse accréditée

10h : Présentation du cercle sportif et démonstration sportive.

10h30 : Échanges avec les blessés du cercle sportif

Micro-tendu à l'issue de la visite

Déjeuner presse

Séquence 3 : salons du Gouverneur militaire de Paris - Hôtel national des Invalides

Toute presse accréditée

13h30 : Présentation du Plan Blessés 2023-2027 par Patricia Miralles

Accréditations obligatoires avant le 09 mai 2023 20h à l'adresse :

sedacm.communication.fct@intradev.gouv.fr

Contact media :

Élodie Graziani
Conseillère communication et presse
06 60 94 90 37

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15